



LÉGENDE / LEGEND	
	Région de contrôle terminal (TCA) / Terminal Control Area (TCA)
	Zone de contrôle de classe "C" ou "D" / Class "C" or "D" Control Zone
	Espace aérien de classe "F" ou à usage spécial / Class "F" or Special Use Airspace
	Zone d'utilisation de fréquence commune (CFA) / Common Frequency Area (CFA)
	Limite de séparation au sol / Floor Separation Boundary
	Zone de fréquence du trafic aérien / Air Traffic Frequency Area
	Limites d'activité du planeur / Glider Activity Contines
	Aérodromes / Aerodromes
	Aides à la navigation / Navals
	Zone des opérations de parachute / Parachute Dropping Area
	Zone d'opérations pour ultra-légers / Ultra-light Operations Area
	Zone d'opérations pour vol à voile / Soaring Operations Area
	Zone d'opération d'entraînement / Training Operations Area
	Point de compte rendu VFR / VFR Check Point
	Point d'appel VFR / VFR Call Up Point
	Point de cheminement IFR / IFR Waypoint
	Pistes d'approche IFR / IFR Approach Tracks
	Itinéraires d'arrivée IFR / IFR Arrival Routes
	Route VFR - Bidirectionnelle / VFR Route - Two Way
	Route VFR à sens unique / VFR Route - One Way
	Route VFR - Route de transit / VFR Route - Transit Route
	Route VFR - Hélicoptère / VFR Route - Helicopter
	Région pas à l'échelle / Not to Scale Area
	Indicateur de différence d'échelle / Scale Break Indicator

OPÉRATIONS AÉRIENNES / AIRCRAFT OPERATIONS

- Tous les aéronefs doivent obtenir un code transpondeur discret au moins 30 minutes avant de décoller pour l'espace aérien de classe C de Montréal/Trudeau, Montréal/St-Hubert, Montréal/Mirabel ou l'espace aérien de classe C du terminal en contactant l'ACC de Montréal au 877-YUL-CODE (877-985-2633) pour transmettre à l'ATC les informations relatives au vol.
- Routes d'arrivée IFR: illustre les routes d'arrivée IFR normalisées dans la TCA. Les aéronefs IFR descendent à 6000 pieds ou 4000 pieds ASL tel qu'indiqué. De la turbulence de sillage peut être rencontrée jusqu'à 5000 pieds ou 3000 pieds ASL.
- All aircraft shall obtain a discrete transponder code at least 30 minutes prior to the flight taking off toward Montréal/Trudeau, Montréal/St-Hubert, Montréal/Mirabel or Montréal Terminal Class C airspace, by contacting the Montréal ACC at 877-YUL-CODE (877-985-2633) and providing ATC with flight information.
- IFR Arrival Route: depicts Standard IFR arrival routes into the TCA. IFR aircraft will be descending to 6000 ASL or 4000 ASL as indicated. Wake turbulence possible down to 5000 ASL or 3000 ASL.

LIGNES DIRECTRICES POUR LES ZONES D'UTILISATION DE FRÉQUENCE COMMUNE DE MONTRÉAL (CFA) / GUIDELINES FOR USING MONTRÉAL COMMON FREQUENCY AREA (CFA)

- Les pilotes sont incités à utiliser la fréquence CFA appropriée lorsqu'ils volent dans les CFA de Montréal. Altitude maximale d'utilisation des fréquences 5500 pieds ASL. Consulter les cartes de procédures terminales VFR du CFS pour plus de détails.
- Les transmissions sur une fréquence CFA devraient se limiter au minimum requis et stipuler la position de l'aéronef et les intentions du pilote. Exemple de transmission:
 - (Dans la CFA NORD 122.1) "TRAFFIC DANS LA RÉGION DE RIGAUD CESSNA GOLF ALPHA BRAVO CHARLIE CONDUCTING AIRWORK FIVE MILES A L'OUEST DE RIGAUD TROIS MILLE PIEDS ET PLUS BAS."
- Lorsqu'un pilote vole dans une CFA et utilise une fréquence CFA, il n'est pas dispensé d'écouter et/ou de communiquer, si requis, sur une fréquence ATC, une fréquence ATF d'aérodrome ou toute autre fréquence appropriée.
- Pilots are encouraged to use the appropriate CFA frequency when flying in the Montreal CFAs. Maximum altitude for the use of the frequencies 5500 ASL. Consult VTPC charts in the CFS for more details.
- Transmission on a CFA frequency should be limited to the minimum required to provide the aircraft's position and pilot intentions. Example transmission:
 - (On CFA NORTH 122.1) "TRAFFIC IN THE RIGAUD AREA CESSNA GOLF ALPHA BRAVO CHARLIE CONDUCTING AIRWORK FIVE MILES WEST OF RIGAUD THREE THOUSAND AND BELOW"
- Flying within a CFA and using a CFA frequency does not alleviate a pilot from the responsibility for monitoring and/or communicating on, when required, an ATC frequency, aerodrome ATF or any other appropriate frequency.

PAS POUR LA NAVIGATION / NOT FOR NAVIGATION